

## 2022

# Année d'élections

**2022 sera une année d'élections politiques, vous en entendrez abondamment parler.**

**Tel n'est donc pas le thème de cette brève de début d'année. Mais, et cela revêt au moins sans nul doute la même importance, auront également lieu les élections professionnelles, du 1er au 8 décembre, par lesquelles seront désignés les représentants des agents au sein des instances représentatives du personnel (IRP) que sont les Commissions administratives paritaires (CAP) et les Comités sociaux d'administration (CSA), ces derniers reprenant les fonctions des anciens Comités techniques (CT) et des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).**

Le rôle des syndicats est souvent minimisé : leur influence serait toute relative et les IRP n'auraient qu'une fonction formelle.

Pourtant, la réalité est tout autre. Les organisations syndicales auront d'autant plus de poids dans la défense des intérêts légitimes des agents que leur audience, se traduisant aussi bien dans les urnes que par leurs sympathisants, militants et adhérents, sera grande.

Plus d'élus, c'est en effet plus de représentants pouvant porter les attentes des agents au sein des IRP, avec davantage de chances d'être entendu.

Plus d'élus, c'est également plus de permanents et de crédits d'heures permettant de faire vivre une organisation syndicale au quotidien, de recevoir et d'écouter les agents ou de préparer les interventions au sein des instances composées paritairement, il faut le rappeler, des représentants de l'administration et des représentants du personnel.

Autant de raisons pour lesquelles votre participation à ces élections sera aussi importante que décisive.

Dans un environnement de plus en plus incertain, ou beaucoup s'interrogent légitimement sur le devenir de nos administrations et sur l'évolution des missions en leur sein, la CFTC aura constamment à cœur, grâce à ses élus, d'épauler les agents dans leurs démarches individuelles et de représenter leurs intérêts collectifs.

**Gageons donc que 2022 sera une année riche et féconde pour la représentation des agents au sein de nos ministères, à laquelle la CFTC prendra toute sa part.**